

Commune de St Jean d'Arves

Procès-verbal de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 17 juillet 2025 à 18h00 en mairie de St Jean d'Arves
Convocation : 10 juillet 2025

Présents : ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, HUSTACHE Maurice, GEMIN Clément.

Absents : HENRY Laetitia avec procuration à ARLAUD Marielle, HUSTACHE Christiane, CHARPIN Frédéric, DURAZ Sébastien.

Secrétaire de séance : HUSTACHE Maurice.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2025.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 25 juin 2025.

Vote : 6 voix pour.

2 – Retrait de la délibération n°068 2025 relative à la souscription à un emprunt.

Madame Arlaud Marielle, 1^{ère} adjointe explique au Conseil Municipal la raison pour laquelle la délibération n°068 2025 relative à la souscription à un emprunt doit être retirée.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de retirer le délibération n°068.2025.

Vote : 6 voix pour.

3 – Emprunt 2025.

Madame Arlaud Marielle, 1^{ère} adjointe explique au Conseil Municipal que pour financer les travaux d'enfouissement de réseaux du chantier Collet Mollard, la Commune doit souscrire à un emprunt.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des conditions proposées par divers établissements bancaires, décide de choisir le Crédit Mutuel pour financer les travaux d'enfouissement de réseaux du chantier Collet Mollard.

Le Conseil Municipal contracte auprès du Crédit Mutuel un emprunt de 600 000 euros au taux fixe de 3.40 % l'an, sur une durée de 10 ans.

Le Conseil Municipal approuve les conditions financières et autorise Madame HUSTACHE Christiane, Maire de la Commune de St Jean d'Arves à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Vote : 6 voix pour.

Questions diverses :

- Retour de la Préfecture : pas de Fonds Vert pour notre dossier de subvention 2025.

- Banderole marché : La commune n'a pas commandé cette banderole et par conséquent ne peut pas la payer.

- Travaux SIVAV sur le chemin entre la Villette et Pré Rieux.

- SIVAV : Inventaire des projets 2026 – Point d'étape Espace Valléen : à mettre au prochain Conseil Municipal.

- Fun Zone : repris par un privé. La commune demande l'assurance ainsi que le contrôle de conformité pour les installations.
- Travaux SDES enfouissement Collet/Mollard.
- Reprise tractopelle.

Départ de Monsieur David Éric à 19h10.

Séance levée à 19h50

Madame le Maire
HUSTACHE Christiane

HUSTACHE Maurice
Secrétaire de séance



Publié et affiché le 29 septembre 2025